

# SCCUQ @

Novembre 2008 - numéro 57

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - [www.unites.uqam.ca/sccuq](http://www.unites.uqam.ca/sccuq)

## CONSEIL SYNDICAL

mercredi 19 novembre  
13 h au N-M210

### DANS CE NUMÉRO

- **MOT DU PRÉSIDENT**  
Gouvernance collégiale Page 1
- **Nouvelles de l'AG du 10 octobre** Page 2
- **Perspectives et orientations sur la gouvernance universitaire - Avis du SCCUQ** Page 2
- **Déclaration des chargées et chargés de cours des universités québécoises** Page 3
- **L'UQAM sauvée des eaux?** Page 4
- **En bref** Page 5
- **Régime de retraite des chargés de cours**  
Le régime et la crise financière Page 6
- **Le tournant vert du SCCUQ@** Page 7
- **Pour nous joindre** Page 8

Le SCCUQ@ est publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ) à l'intention de ses membres  
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3P8  
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)  
Téléphone : 514 987-3495  
Télécopieur : 514 987-8475  
Courriel : [sccuq@uqam.ca](mailto:sccuq@uqam.ca)  
Site internet du SCCUQ : <http://www.unites.uqam.ca/sccuq>  
Responsable à la vice-présidence à l'information : Bernard Dansereau  
Mise en page et infographie : Violaine Gasse

ISSN 1703-2342  
ISSN 1703-2350 - Copie électronique  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

## MOT DU PRÉSIDENT

### GOUVERNANCE COLLÉGIALE

En septembre 2007, l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) publie un rapport soulignant douze principes devant assurer une saine gouvernance universitaire. En décembre 2007, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, demande aux conseils d'administration des universités québécoises d'examiner leur gestion à la lumière des principes énoncés par l'IGOPP et de lui soumettre un avis sur ces principes. En octobre 2008, à quelques jours du déclenchement d'une élection générale, le gouvernement du Québec et la ministre de l'Éducation proposent de modifier les lois régissant la gouvernance des cégeps et des universités.

Dans un contexte où les subventions dédiées au financement du fonctionnement des universités sont insuffisantes, le gouvernement du Québec fait le choix de remodeler la composition des conseils d'administration à l'avantage des partenaires externes. Ce choix s'opère comme si l'usage des maigres ressources disponibles devait être déterminé par des partenaires, plutôt que par les acteurs la mission universitaire.

Les membres des communautés universitaires du Québec interpellent le gouvernement et la ministre sur la marginalisation de la représentation issue de chaque communauté au sein des conseils d'administration respectifs. L'affaiblissement de la présence des représentants de la communauté universitaire au profit d'une majorité de membres externes, dans un rapport d'un tiers à deux tiers, vient remettre en question la réalité profonde des communautés universitaires. Pourtant, il est essentiel, pour la consolidation et le développement des établissements d'enseignement supérieur, que tous les acteurs internes soient présents, sans exception.

C'est l'ensemble de la communauté universitaire qui doit être partie prenante au processus décisionnel, à tous les niveaux. Que l'on soit une personne employée de soutien, professeure, chargée de cours ou étudiante, nous sommes toutes et tous des acteurs déterminants dans la réalisation de la mission de l'Université. La collégialité doit être au coeur de la gouvernance universitaire, pour le plus grand bénéfice de l'Université et de la société.

GUY DUFRESNE



# NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 OCTOBRE

Voici un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale.

Au cours de cette instance, les membres du SCCUQ ont adopté un Avis sur la gouvernance universitaire (voir plus bas) et procédé aux élections suivantes :

## ÉLECTIONS

- **Richard Labonté** à la présidence d'élections.
- **Thérèse Lafrance** au secrétariat d'élections.
- **France Perron et Odette Cyrenne** au Comité des programmes de formation à l'enseignement (CPFE). (Madame Cyrenne n'étant pas rattachée à la Faculté des sciences de l'éducation ou de ses départements, a dû depuis démissionner de ce poste.)

L'assemblée générale du SCCUQ s'est par la suite transformée en assemblée générale des chargées et chargés de cours, convoquée conjointement

avec le Secrétariat des instances, afin de procéder à la désignation de membres à trois comités :

- **Louise Gavard** au Conseil d'administration.
- **Cathy Beausoleil et Zakaria EL-Mrabet** à la Commission des études.
- **Henri Lelion** à la Sous-commission des ressources.

## SOLIDARITÉ

Les membres du SCCUQ ont accordé les dons suivants :

- 2 500 \$ à la Fondation UQAM pour la Bourse Laurie-Girouard.
- 1 000 \$ à la mémoire de Sylvie Samson.
- 1 500 \$ au Syndicat des travailleurs et travailleuses de la scierie Valcourt (CSN).

HÉLÈNE BELLEY  
*Secrétaire générale*

## PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS SUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE AVIS DU SCCUQ

Le SCCUQ exprime son inquiétude quant à la volonté gouvernementale de modifier la gouvernance des universités en concentrant son attention sur la Direction et le Conseil d'administration sans considérer les autres niveaux de gouvernance.

Le SCCUQ estime nécessaire une intervention gouvernementale pour assurer la présence de personnes chargées de cours avec droit de vote aux trois niveaux d'instances décrits par le Conseil supérieur de l'éducation.

Le SCCUQ dénonce la position prise par la CRÉPUQ dans sa lettre du 2 mai dernier, laquelle souscrit à certains principes de gouvernance émis dans le rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), connu sous le nom de rapport Toulousei et repris par la ministre du MELS, madame Courchesne.

Le SCCUQ adhère à l'idée de renforcer l'imputabilité de la Direction de l'Université et des membres de son Conseil d'administration, tant sur le plan de la responsabilité civile que criminelle, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Le SCCUQ s'oppose au projet d'inclure la présence de deux tiers de membres indépendants au sein des conseils d'administration des universités. Le SCCUQ considère la volonté gouvernementale de revoir la composition des conseils d'administration en vue d'y inclure une majorité de membres indépendants comme une tentative d'érosion de l'autonomie universitaire.

Le SCCUQ souscrit à l'idée de la présence d'observateurs, mais estime qu'il vaut mieux encadrer cette présence à titre d'invités, avec un statut à définir, et ce, sur une base ponctuelle non récurrente.

Le SCCUQ adhère au principe de doter l'UQAM d'un nouveau statut d'autonomie dans le cadre du réseau de l'Université du Québec, mais se réserve un droit d'intervention lors d'un examen plus en profondeur des mécanismes institutionnels de ce nouveau statut.

Le SCCUQ demande la tenue d'une Commission parlementaire chargée d'étudier les règles de gouvernance dans la perspective des défis et enjeux qui confrontent les universités québécoises.

**Monsieur Jean Charest, Premier Ministre du Québec  
Madame Michelle Courchesne, Ministre de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport**

***Veuillez considérer la déclaration suivante :***

---

## **POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE AXÉE SUR LA COLLÉGIALITÉ DÉCLARATION DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES\***

---

**Nous appuyant sur la déclaration de la Table des partenaires universitaires, nous, chargées et chargés de cours des universités québécoises, soutenons une vision non réductrice de la gouvernance universitaire qui respecte l'histoire, la culture, les traditions, les valeurs universitaires ainsi que la diversité des établissements du réseau.**

Nous souscrivons à :

- une conception de l'Université où chaque groupe professionnel de même que les étudiantes et les étudiants contribuent à l'idéal universitaire et à l'accomplissement de la mission en vertu de leurs responsabilités propres;

Nous exigeons pour les universités :

- des conseils d'administration diversifiés et représentatifs de la communauté universitaire et du milieu social, ouverts à la présence d'observatrices et d'observateurs;
- le maintien de la présence des chargées et chargés de cours dans les conseils d'administration;
- des processus ouverts et consultatifs pour les nominations aux conseils d'administration, pour le choix des recteurs et des principaux, afin de promouvoir la transparence.

**Nous rappelons que les chargées et chargés de cours sont membres de la communauté universitaire et participent à toutes les délibérations d'orientation des établissements. Nous croyons qu'il ne faut pas diminuer, mais plutôt renforcer la collégialité. C'est cette collégialité qui assure la légitimité et la transparence nécessaires au processus décisionnel.**

**Les chargées et chargés de cours tiennent à réaffirmer que les universités doivent poursuivre leur mission en donnant la primauté aux finalités académiques.**

---

Association des professeur(e)s à temps partiel de l'Université Concordia  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'éducation aux adultes de l'Université Concordia (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (CSQ)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SCFP-2661)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des maîtres de français langue seconde de l'Université Laval (FNEEQ-CSN)  
Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université (FNEEQ-CSN)

\*Le titre de chargé de cours est une dénomination générale pour une catégorie d'enseignants universitaires. Il inclut des désignations particulières selon les activités de formation : chargé d'enseignement, maître d'enseignement, maître de langue, chargé de formation pratique, chargé de clinique, superviseur de stage, tuteur en formation à distance, accompagnateur et coach en formation musicale, formateur en disciplines pratiques.



## L'UQAM SAUVÉE DES EAUX?

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM accueille avec un plaisir limité les derniers engagements pris par la ministre de l'Éducation, madame Michelle Courchesne, soit le versement de 185 M\$ pour le Complexe des sciences et de 65 M\$ provenant des subventions retenues jusqu'à présent. Les turbulences des deux dernières années vécues par la communauté universitaire de l'UQAM, accompagnées de nombreuses promesses ministérielles, font que cet engagement de 245 M\$, pris un peu tard, ne nous rassure qu'avec modération.

Si la sauvegarde de l'UQAM apparaît chose faite à court terme, la direction de l'UQAM doit équilibrer ses budgets dans des délais relativement courts. Il reste toutefois beaucoup à faire pour régler un tant soit peu le problème du sous financement du fonctionnement des universités et de l'UQAM en particulier. Le soutien financier annoncé par la ministre servira à colmater en grande partie le déficit immobilier, sans toutefois considérer le budget de fonctionnement pour lequel les règles actuelles du finan-

cement gouvernemental sont génératrices de déficits. Comme le Vérificateur général du Québec l'écrivait dans son premier rapport, il y a près d'un an, même sans le déficit immobilier le budget de fonctionnement demeure déficitaire.

Si nous voulons une université en santé, qui contribue pleinement au développement de la société québécoise, il faut modifier les règles actuelles du financement universitaire.

L'UQAM est sauvée, sans doute, mais qu'en sera-t-il de son fonctionnement réel, de sa gouvernance, de sa mission de démocratisation des études universitaires???

LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SCCUQ

Le 21 octobre 2008

À l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM vous convie à la

## Fête de Noël

qui aura lieu tout spécialement cette année à  
*l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*

**le vendredi 5 décembre 2008 à 19 h**

AU 3535, RUE SAINT-DENIS

Métro : station Sherbrooke

Veillez confirmer votre présence avant le 24 novembre 2008  
par courriel au [sccuq@uqam.ca](mailto:sccuq@uqam.ca)  
ou par téléphone au 514 987-3495

**NB : sur réservation seulement  
car les places sont limitées**

### **INVITATION SPÉCIALE AUX NOUVELLES PERSONNES CHARGÉES DE COURS À L'UQAM DEPUIS LE TRIMESTRE HIVER 2008**

Le Service du personnel enseignant et le Syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM ont le plaisir de vous inviter à une rencontre d'information qui aura lieu :

le mercredi 26 novembre 2008  
de 12 h 30 à 14 h  
à la salle J-M400

du pavillon Judith-Jasmin  
situé au 405, rue Ste-Catherine Est

R.S.V.P. avant le 19 novembre 2008  
au 514 987-3000 poste 3720

# EN BREF

## UN NOUVEAU DIRECTEUR DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

À la suite du départ à la retraite de madame Huguette April le 30 septembre dernier, le Comité exécutif de l'UQAM a nommé M. Marc-André Vigeant à titre de directeur du Service des relations professionnelles. M. Vigeant est entré en fonction le 27 octobre dernier.

M. Vigeant a une formation en administration des affaires et en droit.

## LA FNEEQ PROTESTE CONTRE LA RÉPRESSION D'UNE MANIFESTATION ENSEIGNANTE ET POPULAIRE

Les enseignantes et les enseignants de la région de Morelos au Mexico sont en grève depuis deux mois. S'opposant à la campagne gouvernementale Alianza por la Calidad de la Educacion (ACE), ils ont dû faire face à l'intervention des forces de l'ordre de l'État de Morelos et du gouvernement fédéral mexicain. 70 personnes sont portées disparues ou ont été arrêtées lors de cette manifestation démocratique, le 8 octobre dernier. Nous avons été informés de la situation, qui n'est pas sans rappeler celle d'Oaxaca, par les responsables mexicains de la Coalition tri-nationale pour une éducation publique qui regroupe des syndicats mexicains, américains et canadiens. Nous avons transmis aux autorités mexicaines une lettre de protestation à cet effet. La section mexicaine de la coalition a préparé par la suite un bulletin, en espagnol, qui présente tous les témoignages de solidarité ainsi qu'un survol de la situation. (Source : *FNEEQ-INFO en action internationale* - 10 novembre 2008)

## PRIX DE LA MEILLEURE THÈSE DÉCERNÉ À UN CHARGÉ DE COURS DE L'UQAM

Le SCCUQ est heureux d'apprendre que M. Julien Prud'homme, chargé de cours au département d'histoire de l'UQAM, a obtenu le prix de la meilleure thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, arts et lettres du Québec. Ce prix est décerné par l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ).

La thèse de M. Prud'homme s'intitule : *Pratiques cliniques, aspirations professionnelles et politiques de la santé. Histoire des professions paramédicales au Québec, 1940-2005.*

Toutes nos félicitations au récipiendaire!

## LE SYNDICAT DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (SCCCUQAC) FÊTE SES 25 ANS!

Le SCCCUQAC fête cette année ses 25 ans d'existence. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, cet anniversaire coïncide avec le renouvellement de la convention collective de nos collègues chargées, chargés de cours de l'UQAC. En effet, l'Assemblée générale du SCCCUQAC a adopté, à *sa grande satisfaction*, l'entente de principe intervenue entre le Syndicat et l'Université. La nouvelle convention collective sera en vigueur jusqu'en mai 2012.

Outre une bonification salariale, la nouvelle entente comporte, notamment, un gain majeur au chapitre des EQE soit le transfert et le maintien de la reconnaissance des compétences lors des modifications de cours et de programmes. Selon le président du SCCCUQAC, Richard Perreault, il s'agit d'une *première au Québec*.

Le SCCUQ souhaite un très heureux 25<sup>e</sup> au SCCCUQAC et lui adresse ses plus sincères félicitations pour cette fructueuse négociation!

HÉLÈNE BELLEY  
Secrétaire générale

# RÉGIME DE RETRAITE DES CHARGÉS DE COURS

## LE RÉGIME ET LA CRISE FINANCIÈRE

### COMMUNIQUÉ No 2-2008 À TOUS LES PARTICIPANTS DU RÉGIME

Compte tenu de la crise financière qui continue à secouer les marchés boursiers et des incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, plusieurs membres du RRCCUQ s'inquiètent et se demandent si les actifs du Régime de retraite sont affectés par les fluctuations boursières. À cet égard, nous tenons par le présent communiqué à vous tenir informé de l'impact de cette crise sur les rendements du Régime et les suivis effectués à ce sujet.

En effet, les marchés financiers mondiaux sont sur le qui-vive en raison de la crise du crédit liée aux prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Cette situation continue à ébranler l'économie mondiale et à affaiblir les perspectives de croissance économique. Nous vous rappelons que se sont les piètres performances du secteur de l'immobilier américain qui ont été les éléments déclencheurs de cette crise qui a éclaté à l'été 2007, ce qui a eu des répercussions négatives sur la rentabilité des marchés financiers. Les titres des institutions financières sont ceux qui ont subi le plus l'influence néfaste des incertitudes des marchés.

Ce contexte a ébranlé les rendements du portefeuille du Régime qui vient de connaître le pire trimestre depuis que Letko Brosseau est gestionnaire des actifs du Régime (Juin 2002). Jusqu'à la fin du mois d'août, la caisse du Régime avait réussi à limiter les pertes qui étaient relativement faibles (-1,7 % pour les huit premiers mois de l'année 2008). Toutefois, le mois de septembre s'est avéré néfaste pour le Régime (-9,0 %) en raison des rendements négatifs des actions canadiennes (-13,5 %) et des actions étrangères (-13,7 %). Les indices boursiers de référence ont connu également un net recul au cours de ce mois. L'indice S&P/TSX a perdu 14,4 % de sa valeur alors que l'indice MSCI-monde a connu une baisse de 12,1 % au cours de septembre 2008.

Le rendement du portefeuille du Régime au mois de septembre a eu un impact négatif à la fois sur le rendement du troisième trimestre, qui a été de -9,2 %, et sur la performance enregis-

trée depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois de septembre qui s'est établi à -10,6 %. Par ailleurs, pour le troisième trimestre 2008, les rendements de la caisse de retraite type colligés par la firme Normandin Beaudry, actuaire conseil, ont été de -9,0 %, et ceux du portefeuille indiciel de Mercer représentant le portefeuille indiciel canadien type ont été de -9,1 %. Ces indicateurs nous permettent de constater que la performance du portefeuille du Régime au cours de cette période a été comparable à celles des caisses canadiennes.

Quant à la performance des marchés boursiers mondiaux, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 8 octobre 2008, selon l'indice MSCI Monde, ils ont chuté de 33,7 % en monnaie locale. Pour la même période, le S&P 500 a perdu 31,2 %, le S&P TSX au Canada a reculé de 27,3 % et les actions européennes ont baissé de 34,0 %. Les marchés en émergence ont perdu encore plus, la dégringolade atteignant 40,0 %.

Il importe de signaler que le Régime n'a jamais investi dans le papier commercial adossé à des créances et que cette stratégie est contraire à la philosophie de placement du gestionnaire. Pour ce qui est des titres détenus dans le portefeuille du Régime, nous soulignons la qualité des principaux actifs du régime. Qualité confirmée par l'analyse des ratios et des indicateurs financiers présentés à chaque réunion du Comité de placement et du Comité de retraite. Nous insistons également sur l'expérience et les résultats historiques du gestionnaire de placement qui assure la gestion de tous les actifs du Régime. Ce dernier est un gestionnaire de valeur qui vise le long terme avec une approche basée sur l'analyse fondamentale, la diversification, une perspective internationale, une minutieuse sélection des titres et un faible taux de roulement.

Les membres du Comité de retraite suivent de près l'évolution de la situation sur les marchés financiers. Ils ont récemment rencontré le gestionnaire qui a été saisi de la préoccupation des membres à l'égard de cette crise. Ce dernier continue à être évalué selon les critères stipulés

dans la politique de placement du Régime, notamment celui d'assumer le niveau de risque approprié et de faire des placements conformes aux objectifs à long terme.

Nous vous rappelons que dans ce cadre, les commentaires des spécialistes de placement sont à l'effet de conserver les titres à court terme, dans la mesure du possible, et de viser le long terme afin d'atténuer la volatilité des périodes d'incertitude. Dans ce contexte, l'orientation prise par le Régime s'inscrit dans le cadre des recommandations de la firme Morneau Sobeco, à savoir : « Gardez le cap - Ne laissez pas les événements actuels entraîner des modifications à votre énoncé des politiques et procédures en matière de placement et aux fonds offerts dans votre régime de capitalisation. Considérez plutôt ces événements dans le processus de révision

normal de votre énoncé des politiques et procédures en matière de placement, mais continuez de mettre l'accent sur les objectifs à long terme. »<sup>1</sup>

Pour tout autre renseignement sur la situation du Régime, nous invitons à consulter le site Web du Régime à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/rrec/>, vous pouvez communiquer avec nous et nous nous ferons un devoir de répondre à vos questions.

DIRECTION DU RÉGIME DE RETRAITE DES CHARGÉS DE  
COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
Octobre 2008

<sup>1</sup> Morneau Sobeco, Gestion de votre régime de capitalisation pendant la crise actuelle, Vol. 5, num. 12, 8 octobre 2008.

## LE TOURNANT VERT DU SCCUQ@

Dès le trimestre d'hiver 2009, le SCCUQ@ vous sera envoyé par courriel sous forme de bulletin d'information. Si vous le désirez, il vous sera toujours possible de consulter vos dernières nouvelles syndicales en version imprimée, puisque nous en ferons parvenir quelques exemplaires dans tous les départements et toutes les facultés. De plus, la version papier du journal sera, dès janvier prochain, imprimée sur du papier 100 % recyclé.

Nous profiterons également de l'occasion pour souligner les 30 ans du Syndicat et, entre autres, donner un nouveau style au site Internet du SCCUQ. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos suggestions et recommandations afin que VOTRE site réponde le plus efficacement possible à vos attentes.

VIOLAINE GASSE  
*Secrétaire*

### POUR SOULIGNER LA JOURNÉE NATIONALE DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS

**Petits déjeuners  
du 18 au 20 novembre  
de 8 h 30 à 10 h  
au A-R542**

### **Aux membres de la Caisse de la Culture**

**Vous êtes invités à la réunion  
annuelle le lundi  
24 novembre 2008 à 17 h  
Salle A-R540  
Pavillon Hubert-Aquin  
Université du Québec à Montréal**

**RSVP** avant le 20 novembre 2008 auprès de Marie Bouvier, au 514 987-3000 poste 3050 ou par courriel à [bouvier.marie@uqam.ca](mailto:bouvier.marie@uqam.ca)



## POUR NOUS JOINDRE

ADRESSE POSTALE : C.P. 8888 SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL H3C 3P8

ADRESSE CIVIQUE : 1255 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL - LOCAL A-R540

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : SCCUQ@UQAM.CA

SITE INTERNET : HTTP://WWW.UNITES.UQAM.CA/SCCUQ/

TÉLÉPHONE : 514 987-3495

TÉLÉCOPIEUR : 514 987-8475

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES NOUVELLES HEURES  
DE BUREAU DU SECRÉTARIAT DU SCCUQ SONT DU LUNDI AU JEUDI DE  
9 H À 12 H ET DE 13 H À 17 H. TOUTEFOIS, LE VENDREDI IL VOUS SERA POSSIBLE  
DE JOINDRE DIRECTEMENT LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SYNDICALE À  
LEUR POSTE TÉLÉPHONIQUE RESPECTIF.

### LISTE DES NUMÉROS DE BOÎTES VOCALES ET DE POSTES TÉLÉPHONIQUES

UN NUMÉRO DE POSTE DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉ DE 514 987-3000 LORSQUE REJOINT DE L'EXTÉRIEUR

<b>Comité exécutif</b> Guy Dufresne, président Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires Lorraine Interlino, vice-présidente aux relations intersyndicales Bernard Dansereau, vice-président à l'information Hélène Belley, secrétaire générale Marie Bouvier, trésorière	6644# 2794# 6741# 3180# 2793# 6876# 3050#
<b>Comité des agentes et agents de relations de travail</b> Marie-Claude Audet Yvette Podkhlebnik Jean-François Tremblay	2789# 4886# 3536#
<b>Comité mobilisation-intégration</b> Zakaria EL-Mrabet Christiane Malet Louise Samson	5609# 8272# 2791#
<b>Secrétariat</b> Violaine Gasse	3495#

### GARDEZ LE CONTACT !

- INFORMEZ NOUS DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE -

NOM : ..... PRÉNOM : .....

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE : .....

NOUVELLE ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : .....

